

Réforme foncière au Togo
Les acteurs nationaux
examinent les acquis
du projet LRAP P.5



8 mars 2026
Hadja Mémounatou Ibrahima appelle
à l'adoption de mécanismes favorisant
une gouvernance inclusive P.2



Récépissé
N° 0149 / 14 / 03 / 01 / HAAC

Nouvelle Opinion

Prix: 250 Fcfa

Hebdomadaire togolais d'informations
générales d'analyses et de publicité

N° 947 du 09 mars 2026

Journée internationale des droits de la femme



L'engagement renouvelé de Faure Gnassingbé pour une société plus juste et égalitaire P.3



8 mars 2026

Hadja Mémounatou Ibrahima appelle à l'adoption de mécanismes favorisant une gouvernance inclusive

La présidente du Parlement de la CEDEAO, Hadja Mémounatou Ibrahima, a réaffirmé l'engagement de l'institution régionale en faveur de la promotion des droits des femmes et de l'égalité des sexes en Afrique de l'Ouest, à l'occasion de la Journée internationale des femmes célébrée le 8 mars 2026.

Dans une déclaration rendue publique depuis Abuja, elle a souligné l'importance du rôle des femmes dans la gouvernance, le développement économique, la consolidation de la paix et le leadership communautaire. Selon elle, les femmes sont les piliers de la société et leur contribution est essentielle au progrès et à la stabilité de la région.

Le thème de cette édition, "Droits. Justice. Action. Pour toutes les femmes et les filles", ainsi que la campagne



mondiale "Donner pour recevoir", visent à sensibiliser sur les défis qui restent à relever pour atteindre l'égalité des sexes.

Hadja Mémounatou Ibrahima a insisté sur la nécessité de garantir aux femmes l'accès à l'éducation, à la santé et à une représentation

significative dans les instances de décision.

La présidente du Parlement régional a également appelé à l'adoption de mécanismes favorisant une gouvernance inclusive, dans laquelle les femmes participent pleinement aux processus de décision et au développement socioéconomique. Elle a réaffirmé la détermination du Parlement de la CEDEAO à soutenir les politiques et initiatives visant l'autonomisation des femmes et la promotion de l'égalité des sexes dans les États membres.

"Ensemble, nous pouvons bâtir une communauté plus équitable et plus prospère pour toutes et pour tous", a-t-elle conclu.

Kodjovi

FCT

La nouvelle présidente Koubouni Touni et ses priorités

La nouvelle présidente de la Faïtière des Communes du Togo (FCT), Mme Koubouni Touni, a été élue à l'issue de l'Assemblée générale électorale tenue les 5 et 6 mars 2026 au Palais des

poursuivre les efforts pour renforcer les capacités des communes et promouvoir la coopération décentralisée. Elle a également salué l'héritage institutionnel et organisationnel

d'investissement, la nouvelle présidente de la Faïtière des Communes du Togo, Koubouni Touni, a reconnu les défis qui attendent l'organisation. « Les défis sont réels, mais ils sont à la hauteur de notre potentiel collectif », a-t-elle déclaré devant les maires réunis à Kara.

Koubouni Touni a fixé les

La nouvelle présidente a ainsi tracé la voie pour un mandat qui sera marqué par la collaboration et la solidarité entre les communes togolaises. Elle a appelé les maires à travailler ensemble pour relever les défis du développement local et faire des communes togolaises des acteurs clés du développement national.

par la FCT a largement contribué au rayonnement des collectivités territoriales togolaises, bien au-delà des frontières nationales. La nouvelle présidente a promis de poursuivre les efforts pour consolider les acquis et relever les défis du développement local.

La Faïtière des Communes



Congrès de Kara. Cette élection marque un tournant important pour l'organisation, qui regroupe les 117 communes du pays.

Les travaux de l'Assemblée générale ont été ouverts par le ministre de l'administration territoriale, de la gouvernance locale et des affaires coutumières, le colonel Hodabalo Awaté, qui a salué l'engagement du Président Faure Essozimna Gnassingbé en faveur de la décentralisation. Il a également félicité la présidente sortante, Yawa Kouigan, pour son travail accompli au cours des cinq dernières années.

La nouvelle présidente, Koubouni Touni, a exprimé sa gratitude envers son prédécesseur et a promis de

légué par le bureau sortant. Elle a également manifesté sa gratitude au Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, pour sa vision et son engagement constant en faveur d'une décentralisation efficace, inclusive et orientée vers le développement des territoires.

Le nouveau bureau exécutif de la FCT est composé de représentants des six régions du pays. Présidé par Mme Koubouni Touni, maire de Doufelgou 2, et comprenant six vice-présidents, un trésorier général et un trésorier général adjoint, elle a profité pour fixer les priorités de son mandat.

Les priorités de son mandat

Dans son discours



grandes orientations de son mandat, qui seront axées sur la bonne gouvernance, la transparence et le dialogue permanent entre les communes membres. Elle ambitionne également de renforcer les capacités institutionnelles de la FCT et d'intensifier la recherche de partenariats avec les acteurs nationaux et internationaux du développement local.

L'élection de Koubouni Touni intervient après les élections municipales de juillet 2025, qui ont permis de renouveler les instances communales. La FCT s'impose comme un levier stratégique de gouvernance locale, de marketing territorial et de développement durable.

Le ministre Hodabalo Awaté a souligné que l'action menée

du Togo a pour mission de soutenir le développement local et de renforcer la gouvernance communale. Les maires ont réaffirmé leur engagement à travailler ensemble pour faire des communes togolaises des acteurs clés du développement national.

La Rédaction

Le nouveau bureau exécutif se compose comme suit

- Présidente : Mme Koubouni Touni, maire de Doufelgou 2
- Vice-président région des Savanes : Léné Nanwabe, maire de Tone 1
- Vice-président région de la Kara : Sikou Agba, maire de Bassar 3
- Vice-président région Centrale : Paneto Beguèdouwè, maire de Sotouboua 2
- Vice-président région des Plateaux : Ayena Koami, maire d'Anié 1
- Vice-président région Maritime : Aquerebu Alexis, maire de Lacs 1
- Vice-président région du Grand Lomé : Gomado Kwamy Gbloekpo, maire de Golfe 1
- Trésorier général : Passoki N'Galou, maire d'Agoè-Nyivé 3

Journée internationale des droits de la femme

L'engagement renouvelé de Faure Gnassingbé pour une société plus juste et égalitaire



À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES, CÉLÉBRÉE LE 8 MARS 2026, LE PRÉSIDENT DU CONSEIL, FAURE

ESSOZIMNA GNASSINGBÉ, A RÉAFFIRMÉ LA DÉTERMINATION DU GOUVERNEMENT TOGOLAIS À POURSUIVRE LA CONSTRUCTION D'UNE

SOCIÉTÉ PLUS JUSTE, FONDÉE SUR L'ÉGALITÉ ET LE RESPECT DES DROITS DES FEMMES. DANS UN MESSAGE PUBLIÉ CE JOUR, IL A SOULIGNÉ QUE LE

TOGO CONTINUE D'AVANCER VERS UN MODÈLE SOCIAL OÙ LES FEMMES OCCUPENT PLEINEMENT LEUR PLACE ET BÉNÉFICIENT DES MÊMES OPPORTUNITÉS QUE LES HOMMES.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL ET CHEF DU GOUVERNEMENT A RAPPELÉ QUE LA PROMOTION DES DROITS DES FEMMES N'EST PAS SEULEMENT UNE QUESTION D'ÉQUITÉ, MAIS ÉGALEMENT UN LEVIER ESSENTIEL POUR LE DÉVELOPPEMENT DU PAYS. IL A INSISTÉ SUR LE FAIT QUE CHAQUE AVANCÉE RÉALISÉE EN FAVEUR DES FEMMES CONSTITUE UN PROGRÈS POUR L'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ, TANT SUR LE PLAN SOCIAL QU'ÉCONOMIQUE.

FACE AUX NOMBREUX DÉFIS CONTEMPORAINS, L'EXÉCUTIF TOGOLAIS ENTEND MAINTENIR UNE MOBILISATION CONSTANTE AFIN D'AMÉLIORER DURABLEMENT LA CONDITION FÉMININE. CET ENGAGEMENT S'INSCRIT DANS UNE DYNAMIQUE DE RÉFORMES ET D'ACTIONS VISANT À RENFORCER L'AUTONOMISATION DES FEMMES, LEUR PARTICIPATION À LA VIE

ÉCONOMIQUE ET LEUR REPRÉSENTATION DANS LES SPHÈRES DE DÉCISION.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL A ÉGALEMENT SOULIGNÉ QUE LE GOUVERNEMENT TOGOLAIS RESTE PLEINEMENT MOBILISÉ POUR AMÉLIORER DURABLEMENT LA CONDITION DE LA FEMME. IL A APPELÉ À POURSUIVRE LES EFFORTS COLLECTIFS POUR BÂTIR UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE, OÙ L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DEVIENT UNE RÉALITÉ TANGIBLE.

EN CETTE JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES, LE MESSAGE DES AUTORITÉS TOGOLAISES SE VEUT DONC À LA FOIS UN RAPPEL DES ACQUIS ET UN APPEL À POURSUIVRE LES EFFORTS COLLECTIFS POUR BÂTIR UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE ET ÉGALITAIRE. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL A CONCLU EN AFFIRMANT QUE "CHAQUE PROGRÈS ACCOMPLI POUR LES FEMMES EST UN PROGRÈS POUR L'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ".

LA RÉDACTION

Gazoduc de l’Afrique de l’Ouest et Prorogation de l’état d’urgence sécuritaire

L'Assemblée nationale adopte définitivement les deux projets de loi

La première chambre du Parlement togolais a adopté définitivement, ce jeudi 05 mars 2026, le projet de loi modifiant la loi relative au régime juridique et fiscal applicable au projet du Gazoduc de l’Afrique de

parlementaire. Ces textes ont été adoptés à la majorité absolue lors de la troisième séance plénière de la première session extraordinaire de l’année 2026, présidée par le Président de l’Assemblée

nécessaire face à la persistance de la menace terroriste au Sahel, qui expose particulièrement la partie septentrionale du Togo. Il a rappelé que le Togo a su contenir la menace et préserver l’intégrité de son



l’Ouest et le projet de loi autorisant la prorogation de l’état d’urgence sécuritaire dans la région des Savanes. Cette adoption intervient après l’examen et l’approbation des textes par le Sénat, dans le cadre de la navette

nationale, Son Excellence Professeur Komi Selom Klassou.

Le Ministre de la Sécurité, Calixte Batossie Madjoulba, a souligné que la prorogation de l’état d’urgence sécuritaire est

territoire, grâce à l’engagement des forces de défense et de sécurité. Le Président de l’Assemblée nationale, Son Excellence Professeur Komi Selom Klassou, a déclaré que le Parlement togolais a fait le choix de

la sécurité, de la stabilité et de la protection en adoptant ces textes. Il a appelé à soutenir les forces de défense et de sécurité dans leur mission de sécurisation du territoire.

Le projet de loi relatif au régime juridique et

fiscal applicable au projet du Gazoduc de l’Afrique de l’Ouest vise à adapter la législation togolaise aux évolutions du contexte énergétique et économique. Le Ministre délégué auprès du Ministre de l’Économie, Robert Koffi Messan Eklo, a affirmé que ce texte permettra de renforcer la sécurité juridique du projet et de clarifier les dispositions fiscales applicables.

Le Président de l’Assemblée nationale a souligné que ce projet est une promesse d’énergie plus propre, plus accessible et plus abordable pour les industries, les entreprises et les foyers togolais. Il a également souligné que ce projet créera des emplois, renforcera les infrastructures et stimulera l’économie togolaise.

Elom

Diplomatie

Le Président de la République a reçu plusieurs lettres de créance dont celle de l'Iran

Le Président de la République, Jean-Lucien Kwassi Lanyo Savi de Tové, a reçu les lettres de créance de quatre nouveaux ambassadeurs accrédités au Togo. Il s'agit des ambassadeurs de l'Iran, du Burkina Faso, de la République du Congo et de l'Autriche.

Les diplomates, Ali Ghomshi, David Kabré, Gaston Gakosso et Jürgen Heissel, ont exposé les grandes orientations de leur mission diplomatique, mettant en avant les secteurs prioritaires pour renforcer les relations d'amitié et de coopération entre le Togo et leurs pays respectifs.

L'ambassadeur iranien a réaffirmé la volonté de l'Iran de renforcer son partenariat avec le Togo, notamment dans les domaines économiques. Le représentant du Burkina Faso a exprimé son engagement à approfondir la coopération entre Ouagadougou et Lomé,



en particulier dans les secteurs économiques, logistique et sécuritaire.

Les ambassadeurs du Congo et de l'Autriche ont mis

en avant les perspectives de partenariat dans les domaines du commerce et de l'investissement, soulignant les opportunités offertes par

une coopération dynamique au bénéfice des deux peuples. Cette accréditation de nouveaux ambassadeurs confirme l'engagement du

Togo à renforcer sa présence sur la scène internationale et à diversifier ses partenariats.

Agbé

Loi-cadre sur l'environnement

L'Assemblée nationale donne son feu vert

Les députés de la première chambre du Parlement ont adopté à l'unanimité, ce jeudi 5 mars 2026, le projet de loi modifiant et complétant la loi n°2008-005 du 30 mai 2008 portant loi-cadre sur

l'environnement. Cette actualisation du texte s'inscrit dans la dynamique de modernisation du cadre juridique national en matière de protection environnementale et de développement durable.



La séance a été présidée par le Professeur Komi Selom Klassou, Président de l'Assemblée nationale, en présence du Professeur Komla Dodzi Kokoroko, Ministre de l'Environnement, des Ressources Forestières, de la Protection Côtière et du Changement Climatique.

Le projet de loi vise à adapter la législation nationale aux nouvelles exigences internationales, aux évolutions institutionnelles nationales, notamment la décentralisation, et aux défis émergents liés au changement climatique, à la gestion durable des ressources naturelles et à la résilience des

populations.

Le ministre Komla Dodzi Kokoroko a souligné que la loi de 2008 devait être actualisée pour répondre aux défis environnementaux et climatiques actuels. « La loi vit et s'adapte aux épreuves comme aux circonstances. Celle de 2008 n'y échappe pas. Face aux politiques publiques ambitieuses définies par le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, ainsi qu'aux engagements pris lors des

stratégiques, ainsi que des mesures spécifiques de protection face aux substances nucléaires, radiologiques et biologiques. Il assure également une meilleure conformité du droit interne aux accords multilatéraux relatifs aux produits chimiques et aux déchets dangereux, tout en révisant les infractions et les sanctions en matière environnementale, notamment en ce qui concerne le milieu marin.

Le groupe parlementaire majoritaire UNIR a salué l'adoption de ce projet de loi, qui répond aux défis environnementaux et climatiques actuels. Le député Aklesso Atcholi a déclaré que la question environnementale est au cœur de la souveraineté, de la dignité et de l'avenir de la nation.

« Ce projet de loi vient précisément apporter une réponse structurée, moderne et ambitieuse aux défis de l'heure en matière environnementale, en inscrivant notre action nationale dans une logique de résilience, d'anticipation et de responsabilité durable », a-t-il ajouté.



Le Président de l'Assemblée nationale, le Professeur Komi Selom Klassou, a souligné que l'adoption de cette loi est un acte politique, une révision technique et un ajustement juridique. « Cette loi va placer le Togo dans une dynamique de cohérence globale alignant les lois

précisément apporter une réponse structurée, moderne et ambitieuse aux défis de l'heure en matière environnementale, en inscrivant notre action nationale dans une logique de résilience, d'anticipation et de responsabilité durable », a-t-il ajouté.

Junior

Réforme foncière au Togo
Les acteurs nationaux examinent les acquis du projet LRAP

L'Organisme de mise en œuvre du Millennium Challenge Account-Togo (OMCA-Togo) a organisé, le vendredi 6 mars à Lomé, un atelier de consultation

président du conseil d'administration du OMCA-Togo, le chargé d'affaires de l'Ambassade des États-Unis au Togo, ainsi que de l'ensemble des



nationale des acteurs du projet de réformes foncières pour l'accroissement de la productivité agricole (LRAP). Présidé par le ministre de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, Sévon-Tépé Kodjo ADEDZE, cette rencontre a réuni plusieurs parties prenantes, notamment des maires, des autorités traditionnelles, des universitaires, des représentants d'organisations de la société civile, des partenaires techniques et financiers ainsi que des représentants des communautés bénéficiaires des sites pilotes du projet.

Etaient également de la partie, le ministre, secrétaire général du gouvernement et

parties prenantes du Programme Seuil.

Les participants ont examiné les avancées enregistrées dans le cadre du projet, notamment les approches participatives développées pour améliorer la gouvernance foncière en milieu rural. Les discussions ont également porté sur les défis liés à la gouvernance foncière au Togo et les stratégies à mettre en place pour consolider les résultats obtenus dans les zones pilotes et favoriser leur extension à d'autres localités.

Le ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Sévon-Tépé Kodjo Adédzé, a

souligné que le projet contribue à renforcer la gestion durable et équitable du foncier au Togo. Il a relevé que la sécurisation des droits fonciers constitue un levier essentiel pour stimuler la productivité agricole et favoriser les investissements dans le secteur rural.

La directrice générale de l'OMCA-Togo, N'gname Jeanne Bougonou, a indiqué que cette rencontre constitue une étape importante dans la capitalisation des expériences du projet. Elle a souligné que les consultations menées dans les localités ont permis de recueillir les perceptions des acteurs locaux sur les approches expérimentées et d'identifier les pistes pour renforcer les acquis.

Le président du conseil national consultatif/LRAP, Togbui



également de partager les résultats du colloque scientifique national sur le foncier organisé en janvier 2025.

L'atelier a permis de mettre

jeunes aux ressources foncières. Les participants ont également identifié les défis à relever pour consolider les acquis et favoriser l'extension des résultats à



Mawuto Dzidzoli Detu X, a estimé que les approches participatives expérimentées dans le cadre du projet contribuent à prévenir les conflits et à promouvoir une gestion consensuelle des terres. Les travaux de l'atelier ont permis

en avant les réalisations du projet LRAP, notamment la cartographie de plus de 37,5 % de la superficie prévue, la facilitation de la résolution de plusieurs conflits fonciers majeurs et l'amélioration de l'accès des femmes et des

l'échelle nationale.

Agbé

8 mars
Le message du ministre Martine Moni Sankaredja

À l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits de la femme, édition 2026, la ministre des Solidarités, du Genre, de la Famille et de la Protection de l'Enfance, Martine Moni Sankaredja, a accordé un entretien à la presse pour revenir sur la portée de cette commémoration pour les femmes togolaises.

Selon la ministre, la célébration de cette journée rappelle aux femmes togolaises le combat mené par leurs aînées pour qu'elles puissent jouir des droits acquis aujourd'hui. Elle constitue également une occasion de dresser le bilan des progrès accomplis en matière d'intégration des femmes et de reconnaissance de leurs droits dans les différentes sphères de la vie sociale.

Le thème retenu pour l'édition de cette année est "Droits, justice, action pour



toutes les femmes et les filles". Le Togo adhère entièrement à ce thème et en fait son thème national autour duquel vont se dérouler toutes les activités.

La ministre a souligné que le Togo a engagé des efforts importants pour promouvoir les

droits des femmes, notamment à travers la modification de quatre codes majeurs en 2022 pour éliminer les dispositions discriminatoires et favoriser l'égalité, la non-discrimination et l'accès des femmes à la justice.

Les activités phares prévues

pour la célébration de cette journée incluent des conférences débats, des émissions radiophoniques et télévisées, ainsi que la remise de jugements supplétifs tenant lieu d'acte de naissance à 300 femmes du district autonome de grand Lomé.

La ministre a appelé à une mobilisation collective pour poursuivre les efforts en faveur d'une société plus juste et égalitaire. "La femme a sa part à jouer pour l'avènement d'une société égalitaire", a-t-elle déclaré.

L'entretien de la ministre s'est conclu par un appel à tous les acteurs à se mobiliser pour renforcer les actions visant à faire du Togo une société où homme et femme vivent et s'épanouissent dans le respect des droits fondamentaux de l'homme.

La Rédaction

Nouvelle Opinion

Récépissé
N° 0149 /14/ 03/ 01/ HAAC
Siège: Agbalépédogan

Directeur de publication:

El Hadj TCHAGNAO
Arimiyao
Cel: 91 36 37 55

Secrétariat de la Rédaction:

Agbékponou Junior

Rédacteurs:

Tchagnao El Hadj Arimiyao
Agbékponou Junior
Ramzad
Maroine Tchagnao
Stanislas

Mise en page

Benjamin Tchabi

Imprimerie

Yanidel print,
Tokoin Doumasséssé

Tirage:

2000 exemplaires

CHU Sylvanus Olympio

Les femmes de la SAFER assistent le service de gynécologie-obstétrique

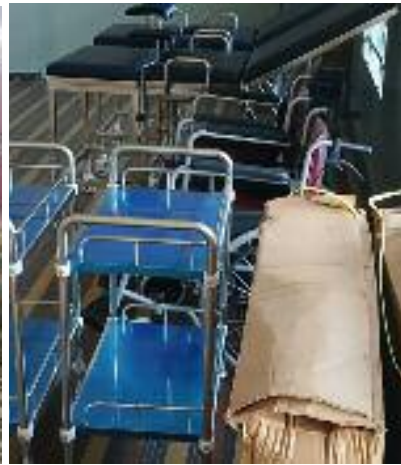
Les femmes de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER) ont remis un lot d'équipements médicaux au service de gynécologie-obstétrique du CHU Sylvanus Olympio à Lomé, le 5 mars 2026. Cette initiative vise à améliorer les conditions de prise en charge des femmes enceintes

et à soutenir le travail du personnel soignant.

Le don, d'une valeur de 2 400 000 francs CFA, comprend des fauteuils roulants, des chariots de soins et des tables d'accouchement. Selon Sama Kondokissem Hodalo, chargé des ressources humaines et point focal genre à la SAFER, ce geste



est motivé par la volonté de soutenir les femmes et les sages-femmes du CHU Sylvanus Olympio, qui accueille un grand nombre de patientes venant de



tout le pays.

Les responsables du service bénéficiaire ont salué cette initiative, qui contribuera à améliorer la qualité des soins

offerts aux femmes et aux nouveau-nés. Le professeur Douaguibe Baguilane Bernard, chef du service de gynécologie-obstétrique, a remercié les femmes de la SAFER pour leur geste solidaire.

Cette action s'inscrit dans la dynamique de responsabilité sociétale des entreprises et de promotion du développement durable. Les femmes de la SAFER ont choisi de marquer la Journée internationale des droits des femmes par un geste utile et durable, mettant en lumière une vision du développement où la performance des organisations va de pair avec un impact positif sur la société.

Elom

LONATO

Le comité des femmes au chevet des enfants atteints du cancer

Le comité des femmes de la Loterie Nationale Togolaise (LONATO) a posé un geste de solidarité en faveur des enfants atteints de cancer au Centre hospitalier universitaire Sylvanus Olympio (CHU-SO) à Lomé. Ce don, composé de dossiers médicaux et de morphine, vise à améliorer la prise en charge de ces enfants.

Selon les donatrices, ce geste



est motivé par l'engagement social et la solidarité de la LONATO envers les couches vulnérables de la population.



"L'action de ce jour vient comme un soutien à nos sœurs, mères d'enfants atteints de cancer et s'inscrit dans la démarche de la LONATO qui est celle de reverser une partie des gains à la

population", a déclaré madame Assih-Didemana Stéphanie, porte-parole du comité des femmes de la LONATO.

La Dr Akolly-Bagny Djatougbe A. Elie, pédiatre au CHU-SO, a

exprimé sa gratitude pour ce don qui vient à point nommé pour ces enfants dont le traitement se fait sur une longue durée et non sans conséquences sur la situation financière des familles. "La douleur est l'un des principaux symptômes dans le traitement du cancer et ceci ne peut être régulé sans présence de morphine", a-t-elle expliqué.

La LONATO prévoit également d'organiser une marche sportive et des activités de bien-être le dimanche 8 mars 2026 pour célébrer la Journée internationale des droits des femmes. Ces initiatives visent à offrir aux collègues un moment de convivialité en plein air tout en les sensibilisant aux dangers de la sédentarité.

Dieudonné

BASIS-Togo

Une nouvelle ère s'ouvre pour la formation agricole

La conférence nationale du projet BASIS-Togo, qui s'est tenue à Lomé mardi 3 mars 2026, a marqué un tournant important dans la réforme de l'enseignement supérieur agricole au Togo. Ce programme ambitieux, porté par un consortium académique

projet BASIS-Togo propose une approche innovante en inversant le schéma classique de formation : les étudiants débute leur cursus par six mois d'immersion en milieu professionnel, avant de suivre des enseignements académiques.

Cette approche, inspirée du

compétences pratiques.

Le coordonnateur du projet, le professeur Atti Tchabi, a précisé que l'immersion permet aux apprenants de collecter des données auprès des producteurs, d'analyser les défis techniques et organisationnels, puis de formuler des solutions adaptées. Les premiers résultats sont encourageants : 15 étudiants de la première promotion sont déjà insérés sur le marché de l'emploi, et plus de 300 apprenants ont

l'égalité de genre et l'inclusion des personnes à mobilité réduite. L'initiative consolide également l'ancrage international de l'Université de Kara, qui fait désormais partie d'un consortium académique associant plusieurs institutions d'Afrique subsaharienne et d'Europe.

Représentant l'université allemande partenaire, le professeur Ralf Schlauderer a

programme et l'employabilité des diplômés.

À l'approche de son échéance prévue en mai 2026, BASIS-Togo entre dans une phase décisive. Les acteurs plaident pour la consolidation des acquis, l'extension des partenariats et la pérennisation du modèle au-delà du financement initial. En misant sur le capital humain et l'apprentissage par l'action, le Togo esquisse une mutation stratégique de sa formation



international, vise à refonder la formation agricole en mettant l'accent sur la pratique et l'insertion professionnelle.

Le ministre délégué chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kossi Tenou, a souligné l'importance de l'agriculture dans la croissance nationale et a insisté sur la nécessité de faire de l'université un levier d'emplois durables. Le

modèle allemand, permet aux étudiants de collecter des données, d'analyser les défis techniques et organisationnels, et de formuler des solutions adaptées. La présidente de l'Université de Kara, la professeure Prénom Houzou Mouzou, a expliqué que cette approche permet aux étudiants de comprendre les réalités paysannes et de développer des



bénéficié de modules pratiques.

Le projet BASIS-Togo ne se limite pas à l'ingénierie pédagogique. Il a permis l'élaboration de textes réglementaires encadrant les stages en milieu agricole, et des dispositions spécifiques intègrent

souligné l'importance de comprendre les réalités paysannes pour innover de manière pertinente. Les discussions avancées portent sur l'instauration d'un double diplôme entre les établissements partenaires, ce qui renforcerait la visibilité internationale du

agricole. Une réforme qui, si elle s'inscrit dans la durée, pourrait contribuer à bâtir une agriculture moderne, inclusive et compétitive, arrimée aux exigences du marché et aux ambitions de développement national.

Dieudonné

Salon des Maires et des Collectivités d’Afrique

Lomé accueille la 1ère édition

La capitale togolaise s'apprête à devenir un carrefour majeur de la gouvernance locale en Afrique du 21 au 23 mai 2026. Le Salon des Maires et des Collectivités d'Afrique (SAMCA) réunira des maires, élus locaux, décideurs institutionnels, partenaires techniques et financiers, entreprises, investisseurs et experts venus de plusieurs pays du continent.

L'objectif de cette rencontre

est de renforcer le dialogue entre les collectivités territoriales et leurs partenaires publics et privés afin d'identifier des solutions concrètes aux défis urbains, économiques et sociaux auxquels sont confrontées les villes africaines. Le thème de cette édition est "Les opportunités de la promotion immobilière et foncière pour les municipalités africaines".

Le programme du salon

prévoit plusieurs espaces et activités, notamment un espace d'exposition institutionnelle et professionnelle qui présentera les initiatives portées par les collectivités territoriales, les solutions proposées par les entreprises ainsi que les opportunités d'investissement. Les participants pourront également échanger sur les défis de la gouvernance locale et les stratégies pour les relever.



Le SAMCA vise à faire de Lomé un pôle de dialogue et d'innovation pour la gouvernance locale en Afrique, en offrant un cadre d'échanges propice à l'émergence de solutions

concrètes pour le développement durable des villes africaines. Les organisateurs ambitionnent de faire du SAMCA une plateforme panafricaine de référence dédiée aux acteurs de la gouvernance locale, pour renforcer les capacités et l'écoute des maires et responsables des collectivités locales, et pour encourager la coopération décentralisée et les partenariats Sud-Sud.

Patrick

Grace Amegee

La voix de l'Afrobeat togolais

La chanteuse Franco-Togolaise Grace Amegee est de retour avec son nouvel album "GOOD VIBE", un mélange de rythmes Afrobeat et Pop qui célèbre la vie, l'amour et les petits bonheurs de chaque jour. Dans cet entretien, elle nous parle de son parcours artistique, de ses influences musicales et de ses projets futurs.

Une enfance bercée par la musique

Née à Lomé en 1967, Grace Amegee a grandi dans une famille de mélomanes. Son grand-père jouait du saxophone, son oncle de la guitare et sa mère était choriste de Gospel. Elle a été initiée dès le plus jeune âge au chant polyphonique et a développé une passion pour la musique. Elle a découvert la musique classique grâce à l'émission "Kaléidoscope" sur Radio Lomé, qui lui a donné l'envie de jouer du piano.

Des influences musicales variées

Grace Amegee a grandi avec le Highlife et la musique togolaise, mais elle a également été influencée par la musique française, la Country et les nouveaux ambassadeurs de la musique togolaise. Elle cite parmi ses influences Bella Bellow, Jimmi Hope, King Mensah, Manu Dibango et Fela Kuti.

Un message de bonne énergie

À travers ses chansons, Grace Amegee souhaite transmettre un message de bonne énergie, d'amour et de joie de vivre. Elle parle de la nécessité de profiter de l'instant présent et de partager l'amour

et la bonne humeur avec les autres. Son album "GOOD VIBE" est un hymne à la vie et à l'amour, avec des textes qui parlent du quotidien et de la sagesse de son peuple.

Des projets futurs prometteurs

Grace Amegee prépare actuellement une tournée régionale cet été avec une formation de musiciens professionnels en France. Elle



prévoit également une tournée au Togo en fin d'année avec des musiciens professionnels locaux. Elle est déterminée à partager sa musique et son énergie avec le public et à promouvoir la culture togolaise à travers le monde.

Un défi à relever

Pour une artiste togolaise de la chanson, les défis sont nombreux, notamment le financement, la recherche de contrats et la concurrence. Mais Grace Amegee est déterminée à relever ces défis et à transformer ses obstacles en forces. Elle est convaincue que sa musique peut apporter une contribution positive à la société et qu'elle peut inspirer les autres à suivre leurs rêves.

Edoh

SYDONIA : Les opérateurs douaniers non en règle risquent d’être déconnecter de l’application

L'Office togolais des recettes (OTR) a annoncé que les opérateurs économiques qui n'ont pas renouvelé leurs soumissions cautionnées pour l'année 2026 seront déconnectés de l'application SYDONIA à partir du 15 mars 2026. Cette décision vise à renforcer la discipline administrative et à garantir le respect des normes régissant la profession de commissionnaire en douane au Togo.

Les autorités douanières rappellent que cette exigence est prévue par l'article 7 du règlement n°10/2008/CM/UEMOA et l'alinéa 3 de l'article 9 du décret n°83-62 du 11 avril 1983. Les opérateurs concernés avaient été invités à procéder au renouvellement de leurs soumissions cautionnées avant le 31 janvier 2026, mais certains n'ont pas encore régularisé leur

situation. La déconnexion de SYDONIA pourrait avoir des conséquences importantes sur les activités des opérateurs non en règle, qui risquent de ne plus pouvoir effectuer leurs opérations de dédouanement. L'OTR entend ainsi renforcer la sécurisation des procédures douanières et moderniser l'administration fiscale.

Kodjovi

AVIS DE DECES & ANNONCES

Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président du Conseil ; Monsieur Barry Moussa BARQUE, Président du Sénat ; Monsieur Antoine Lekpa GBEBBENI, Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, des Ressources animales et de la souveraineté alimentaire ; Honorable Mémounatou IBRAHIMA, Députée à l'Assemblée nationale, Présidente du Parlement de la CEDEAO ; Monsieur YAGNINIM Bidjambobou Chef de la famille YAGNINIM ; Ont la profonde douleur de vous annoncer le rappel à Dieu du

Sénateur Benoît Bitokotipou YAGNINIM, survenu le dimanche 15 février 2026 à l'hôpital Dogta Lafia, à l'âge de 84 ans ;

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou de vous unir d'intentions aux obsèques qui se dérouleront suivant le programme ci-après :



PROGRAMME DES OBSEQUES

Jeudi 12 mars 2026 :

19H30-21H30 : Messe veillée à l'Eglise Notre Dame de la Rédemption de klikamé

22H à l'aube : Danses traditionnelles au domicile du défunt sis à Hédzranawoé derrière la Pharmacie des Lilas

Vendredi 13 mars 2026

10h00 : Exposition du corps au domicile du défunt

12h00 : Départ du Corps pour Guérin-Kouka (Préfecture de Dankpen)

Samedi 14 mars 2026 :

7H30-8H30 : Messe d'enterrement à l'Eglise Notre Dame de Lourdes de Guérin-Kouka

9H00-10H00 : Hommages à l'illustre disparu par les populations du grand Bassar à Bapuré (Préfecture de Dankpen) suivis de l'inhumation dans la stricte intimité familiale.

Dimanche 15 mars 2026

7H00-9H00 : Messe d'action de grâces en l'Eglise Notre Dame de Lourdes de Guérin-Kouka suivie de remerciements sur le parvis de ladite église.



**En un click, payez
votre TVM par**



**sur l'application OTR TVM
disponible sur Playstore**



8201

**POUR TOUTES
INFORMATIONS**

Office Togolais des Recettes - OTR

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg